



direction générale
de l'Aviation civile

CERTIFICAT D'APTITUDE

N° 0103-ULM-00002615

Délivré à Monsieur Thierry FONTAINE, né le 21 Février 1964,

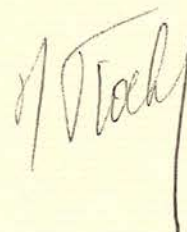
qui a satisfait à l'épreuve

de l'examen théorique commun de pilote d'aéronef ultraléger motorisé

conforme à l'arrêté du 4 mai 2000.

Date d'effet : 14 Mai 2014

Fait à Longvic, le 19 mai 2014



www.developpement-durable.gouv.fr

Aérodrome de Dijon-
Longvic
BP 81
21604 LONGVIC
téléphone : 0380650720
télécopie : 0380650737

AVIS IMPORTANTS :

- ⇒ Ce présent certificat original sera exigé pour la délivrance du brevet et de la licence de pilote d'ULM
- ⇒ Il n'en sera délivré aucun duplicatum